

Direction des services fiscaux
Service de la fiscalité Professionnelle
Mél : professionnels.dsf@gouv.nc
Tél. : 25-76-09 - Fax : 25-75-43

**DECLARATION D'EXISTENCE
DES SOCIETES NOUVELLEMENT
CONSTITUEES
(Article 45-13 du code des impôts)**

Raison Sociale :

Forme Juridique :

Siège social :

Adresse de correspondance :

Tél/Fax/Mel :

Activité principale exercée :

Lieu du principal établissement :

Date de signature des statuts :

Date de l'enregistrement des statuts :

Date d'immatriculation au RCS :

N° RID :

Date de clôture de l'exercice social :

Option IS : OUI / NON

Option TGC : OUI / NON

Date de clôture du premier exercice social (si différent) :

*(NB : JOINDRE UN EXEMPLAIRE DES STATUTS ENREGISTRES, L'EXTRAIT KBIS,
L'INSCRIPTION RIDET ET LES OPTIONS IS ET TGC EVENTUELLES)*

DIRIGEANTS – GERANTS – GERANTS ASSOCIES :

NOM (ou raison sociale)	PRENOMS	DOMICILE	QUALITE

(A compléter sur feuille annexe en cas de besoin)

COMPOSITION DU CAPITAL SOUSCRIT :

TITRE	NOMBRE	FORME	MONTANT	LIBERE

REPARTITION DU CAPITAL :

NOM-PRENOM DES ASSOCIES (ou raison sociale)	NOMBRE DE PARTS (ou %)	MONTANTS

CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT APPELE (si différent de celui souscrit) :

**SOCIETES EXERCANT EN NOUVELLE-CALEDONIE SANS Y AVOIR LEUR SIEGE SOCIAL
(Etablissement Stable) :**

LIEU du principal établissement en Nouvelle-Calédonie :

NOM, Prénom, adresse et qualité du représentant en NC :

REFERENCES BANCAIRES : (Banques, intitulés des comptes, numéros des comptes)

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

A, Le

(Signature)

DOCUMENT A REMPLIR PAR LES SOCIETES ET GROUPEMENTS VISEES AUX ARTICLES 2, 3, 4, et 49 du CI (relevant de l'IMPÔT SUR LES SOCIETES et de l'IMPÔT SUR LE REVENU).

DANS LES 30 JOURS DE LA CONSTITUTION DEFINITIVE